



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

transport de voyageurs

Question écrite n° 60215

## Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'État sur les perturbations causées par les grèves des agents de la SNCF ou de la RATP. Ces mouvements de grève, nous le savons, perturbent considérablement la vie des usagers, au niveau professionnel notamment. Le sentiment d'exaspération qui s'en dégage est parfaitement compréhensible. Sans remettre en cause le droit de grève, il lui demande si le Gouvernement envisage de prendre des mesures comme l'allongement significatif du délai de dépôt de préavis de grève, afin de permettre aux usagers d'être mieux informés et mieux préparés en cas de mouvements sociaux.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 60215

**Rubrique :** Transports

**Ministère interrogé :** fonction publique

**Ministère attributaire :** écologie, développement et aménagement durables

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 mars 2005, page 2640